

RCS : ROMANS  
Code greffe : 2602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 00353  
Numéro SIREN : 378 555 619  
Nom ou dénomination : EXIMIUM

Ce dépôt a été enregistré le 22/05/2019 sous le numéro de dépôt A2019/002946

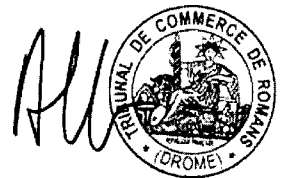
**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE** .....  
..... **ROMANS SUR ISERE**



778660

**Dénomination :** EXIMIUM  
**Adresse :** 9 place Jules Nadi 26100 Romans-sur-isere -FRANCE-  
**n° de gestion :** 1990B00353  
**n° d'identification :** 378 555 619  
**n° de dépôt :** A2019/002946  
**Date du dépôt :** 22/05/2019

**Pièce :** Procès-verbal d'assemblée générale du 17/12/2018



778660

*Copie certifiée conforme,  
Le Président*



**EXIMIUM**  
Société par actions simplifiée au capital de 1.216.496 €  
Siège social : 9, Place Jules Nadi  
26100 ROMANS SUR ISERE

**378 555 619 RCS ROMANS**

\*\*\*

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
EN DATE DU 17 DECEMBRE 2018**

**DÉPOSÉ AU GREFFE  
DE COMMERCE**

**22 MAI 2019**

L'an deux mille dix-huit,  
Le dix-sept décembre  
A 9 heures,

Les membres du conseil de surveillance de la société EXIMIUM se sont réunis au siège social, sur convocation de leur Président pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- *Démission d'un membre du Conseil de Surveillance,*
- *Rémunération du Président du Conseil de Surveillance,*
- *Rémunération du Président de la Société,*
- *Pouvoirs pour les formalités*

Les membres du Conseil de Surveillance présents ont signé le registre de présence en entrant en séance.

La séance est présidée par Monsieur Michel BAULE, Président du Conseil de Surveillance, qui constate la présence de la totalité des membres du Conseil de Surveillance.

Madame Catherine BAULE est désignée comme Secrétaire de séance.

Le Président de la Société, Monsieur François BAULE, est présent.

**PREMIERE DECISION**

Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance, à l'unanimité, prend acte de la démission de Monsieur Jean Marc GALENT de son mandat de membre du Conseil de Surveillance de la Société à compter de ce jour.

Le nombre de membres restant en fonction en suite de cette démission n'étant pas inférieur au minimum légal ni au minimum statutaire, le Conseil de Surveillance décide de ne pas pouvoir à son remplacement.

**DEUXIEME DECISION**

=====  
=====

**QUATRIEME DECISION**

Le Conseil de Surveillance confère tous pouvoirs au Président de la Société ou au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

\*\*\*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et l'un des membres du Conseil de Surveillance.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke at the end, positioned on the right side of the page.